

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

89

Fr. BOURGEOIS

NEUF TOMBES  
DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE LIMERLÉ  
(FOUILLES DE 1963)

---

Extrait de la revue trimestrielle *Ardenne et Famenne*,  
1965, 3 (n° 31 de la coll.), pp. 106-138.

---

BRUXELLES

1966

Fr. BOURGEOIS

NEUF TOMBES  
DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE LIMERLÉ  
(FOUILLES DE 1963)

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Etudes et rapports édités par le  
Service national des Fouilles,  
1, Parc du Cinquenaire,  
Bruxelles 4

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Studies en verslagen uitgegeven door de  
Nationale Dienst voor Opgravingen  
Jubelpark, 1,  
Brussel 4

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

89

Fr. BOURGEOIS

NEUF TOMBES  
DE LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE DE LIMERLÉ  
(FOUILLES DE 1963)

---

Extrait de la revue trimestrielle *Ardenne et Famenne*,  
1965, 3 (n° 31 de la coll.), pp. 106-138.

---

BRUXELLES

1966

# Neuf tombes de la nécropole mérovingienne de Limerlé

(Fouilles de 1963)

## I. — INTRODUCTION

### 1. — La région (Fig. 1 et 2).

La commune de Limerlé (arrondissement de Bastogne) est située dans la partie N.-E. de la province de Luxembourg. Son territoire d'une superficie de 4 307 hectares s'inscrit entre les communes belges de Beho et de Bovigny, au nord; de Cherain et Tavigny, au sud, tandis que ses limites Sud-Est et Est coïncident avec la frontière belgo-luxembourgeoise qui sépare Limerlé des communes de Bas-Bellain et d'Asselborn appartenant au canton de Clervaux (Grand-Duché de Luxembourg).

Le village s'est créé dans un des plis du plateau où les sources abondent, que leurs eaux aillent à la Meuse ou au Rhin.

Le *Thiers* et la *Fontaine des Nutons*, à 2 500 m environ du centre paroissial et en direction de Bellain, pourraient bien recéler des témoignages néolithiques <sup>(1)</sup>. Plus certainement la crête ardennaise, qui sépare les bassins de la Meuse et du Rhin, a livré, à différentes reprises, des sépultures sous tombelles de l'époque de La Tène <sup>(2)</sup>. Certaines se trouvent sur le territoire de Limerlé.

Le passage d'une chaussée romaine se dirigeant vers Cologne suffit à expliquer la présence dans toute la région de villas et de tombes qui appartiennent aux premiers siècles de la conquête par Rome <sup>(3)</sup>.

Les villas de *Rouvray*, à Steinbach, et de *Hebeindje*, sur le territoire de Limerlé, ont été incomplètement explorées au siècle dernier par le Dr Bozet, professeur à l'Athénée de Liège et originaire du pays. La brève relation qu'il a laissée de ses découvertes est le point de départ de ce qui a été écrit depuis lors sur les témoignages archéologiques mis au jour dans la commune <sup>(4)</sup>.

Des tombes mérovingiennes ont aussi été signalées à quelque distance du village. Mais le Dr Bozet qui en explora plusieurs — nous en avons trouvé

(1) Cfr E. TANDEL, *Les Communes Luxembourgeoises*, t. IV, p. 489.

(2) Cfr Ed. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches...*, pp. 204 et 265-266. — Aussi dans *Archéologie*, 1964, 1, p. 11 et dans *Ardenne et Famenne*, 1964, 3, p. 116.

(3) A Sommerain. Vaux-lez-Cherain, Bourcy, etc. Cfr R. DE MAEYER, *Overblijfselen der romeinsche villa's in België*, 1940. — H. ROOSENS, *Une villa romaine à Bourcy* (*Archaeologia Belgica*, n° 27, 1955).

(4) Dr A. BOZET, *Villas romaines et autres monuments anciens dans la commune de Limerlé*, Liège, 1850, 16 pp. + 1 plan.

la preuve matérielle — n'a laissé aucun rapport sur ses trouvailles. Sans doute fit-il quelques confidences à M. Massonnet, instituteur du village. C'est ce dernier qui est le premier à nous apprendre que des tombelles furent fouillées dans le site précis qui nous occupe <sup>(5)</sup>. Mais on a, bien plus tard, découvert d'autres tombes « franques » à un autre endroit distant du premier de 2 500 m environ.

En 1911, deux tombes furent fortuitement mises au jour au lieu-dit *Hausté*, situé entre la ligne de chemin de fer Libramont-Gouvy et la chaussée romaine de Reims à Cologne, soit à 2 400 m au nord de Limerlé <sup>(6)</sup>. Ces deux tombes ont été mentionnées dans le répertoire des cimetières mérovingiens en Belgique publié en 1949 <sup>(7)</sup>.

## 2. — *Le site* (Fig. 3 et 4).

A quelque 200 m de la gare de Limerlé la route ancienne se dirigeant vers Bas-Bellain en coupe une autre qui, sous le nom de *Grand chemin*, est, en réalité, la voie romaine vers Cologne. Celle-ci traverse le territoire communal du S.-O. au N.-E. atteignant, en certains endroits, une largeur de dix mètres.

A partir de ce croisement, le vieux chemin vers Bellain n'est plus empierré; des prairies et des cultures le bordent.

De la cote 520, toute proche, le terrain s'incline vers le sud et forme un grand plateau où les champs sont, de temps en temps, coupés par des sapinières assez tard venues. Vers le midi, le sol descend bientôt en pente plus raide vers un vallon où se trouve la ferme *A l'Dalle*.

La partie centrale de ce plateau s'appelle *A Tomballes*. Elle est morcelée entre plusieurs propriétaires et livrée à différents modes d'exploitation. Les parcelles cadastrales 2870a et 2877a et b sont couvertes de résineux, mais les parcelles 2875a et 2876 les séparent. Cette dernière était à l'état de prairie au moment de la fouille et quelques renflements du sol masquent d'anciennes tombelles, comme semble l'indiquer une photo aérienne. Par contre, le terrain cadastré n° 2875a était encore en friche et cet état paraissait ancien. Arbustes, buissons et broussailles en couvraient la surface et, dans la partie N.-E., cette végétation dissimulait des « tertres » de diamètres et de reliefs différents. C'est eux, à n'en pas douter, qui ont fixé la toponymie du lieu *A Tomballes*.

Vers le sud, le sol n'accuse aucune de ces sortes d'« éminences » mais il n'en fut peut-être pas toujours ainsi. Dans sa notice, datée de 1877, M. Massonnet donne une assez bonne description de l'endroit tel qu'il l'a vu. On peut la résumer ainsi :

Une vingtaine de tombelles très rapprochées les unes des autres : ce sont des monticules circulaires de 6 à 8 m de diamètre dont la hauteur varie et peut atteindre jusqu'à 3 m.

(5) Notice de 1877 dans E. TANDEL, *op. cit.*, pp. 486-489.

(6) Dr P. LOMBY, *Découverte de quelques tombes anciennes...*, dans les *Annales de l'Inst. archéol. du Luxembourg*, Arlon, 1911, t. XLVI, pp. 379-385.

(7) H. ROOSENS, *De merovingische begraafplaatsen in België*, Gent, 1949, p. 72.

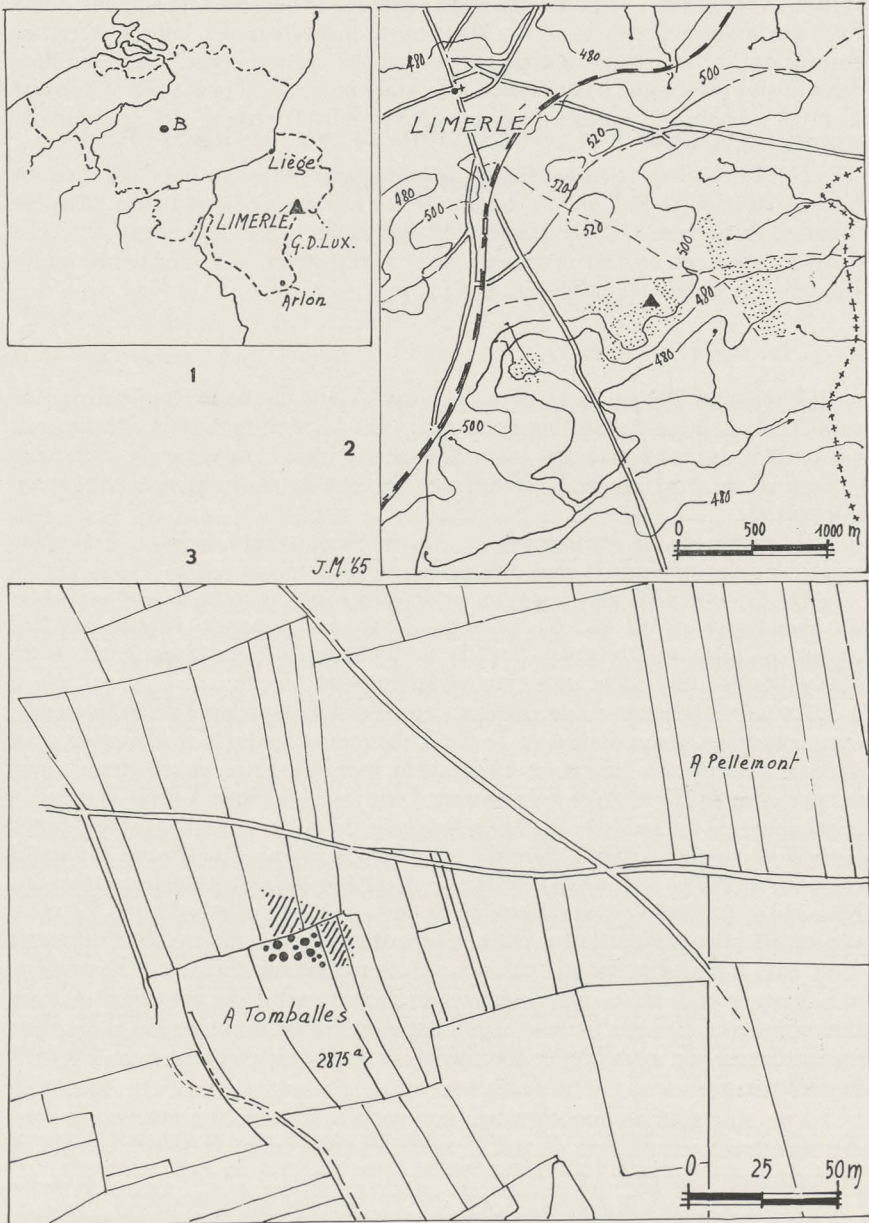
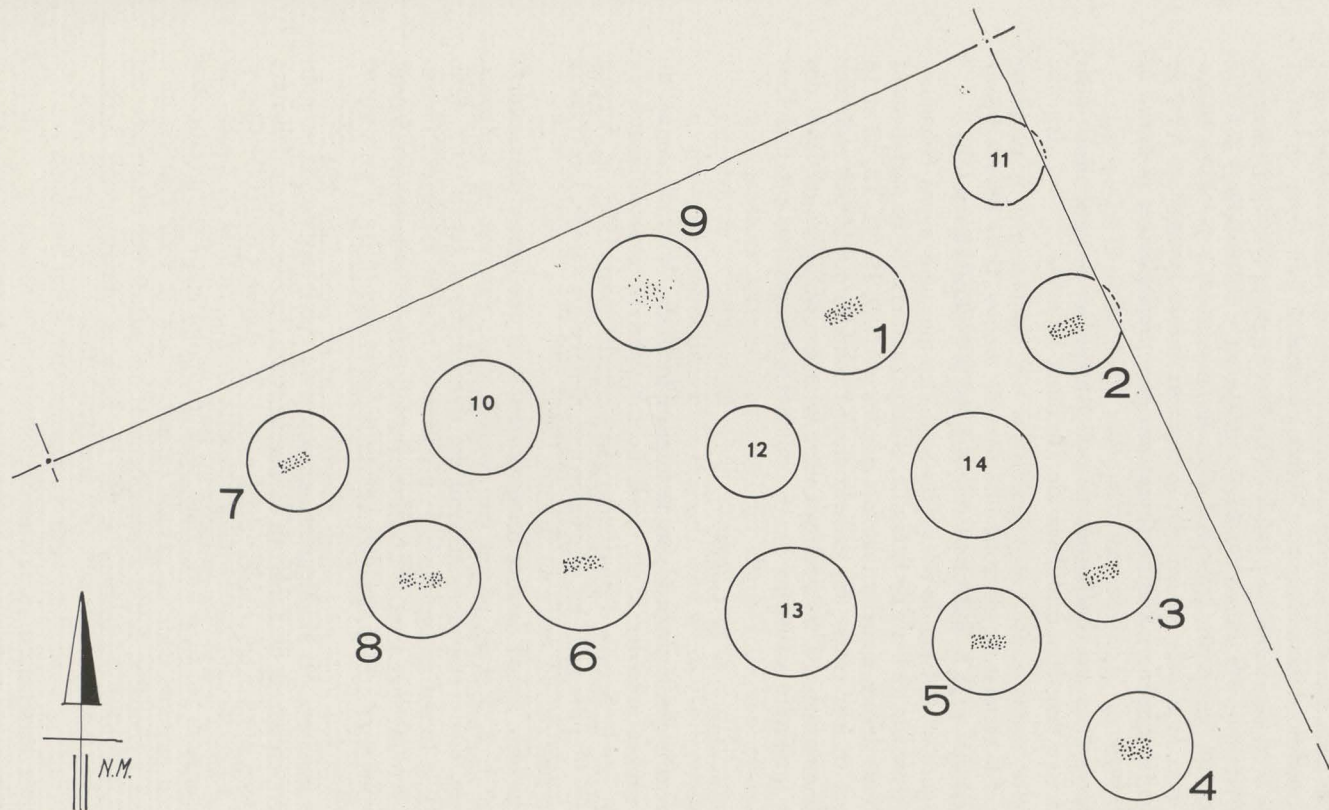


Fig. 1 à 3.— Situation du cimetière mérovingien de Limerlé. Sur la fig. 2, le triangle noir, au centre, marque l'emplacement des tombes. Sur la fig. 3, les hachures marquent l'étendue reconnue de la nécropole et les points noirs, l'endroit de la fouille qui fait l'objet de cette étude.



LIMERLE . 1963.

0 10 m. J.M. 65

Fig. 4. — Disposition des tombelles dans la parcelle explorée. Les grands chiffres indiquent les tombes fouillées en 1963. L'orientation des fosses est indiquée par des pointillés.



Ce que nous avons constaté prouve que l'aspect de cette parcelle n'avait guère été modifié durant les quatre derniers lustres.

Après avoir mentionné les fouilles du Dr Bozet dans la villa de *Hebeindje*, l'auteur relate que « *la même personne* » découvrit « *à Tomballes, dans un tertre parmi les plus petits, à un pied de la surface du sol, le fer d'une espèce de lance dans la douille de laquelle se trouvait encore engagé un reste de bois* ». Puis il ajoute : « *Elle ne creusa pas plus profondément et borna là ses recherches* ».

On verra dans nos conclusions ce qu'il faut penser de cette déclaration qui paraît être une demi-confiance du Dr Bozet lui-même.

A notre connaissance, ce « fouilleur » n'a communiqué à personne l'ampleur et le résultat de ses trouvailles dans les tombes. Il les réservait pour une publication qu'il a laissé espérer mais qui n'a jamais paru <sup>(8)</sup>.

La figure n° 4 donne le relevé des tombelles que nous avons reconnues à notre arrivée sur les lieux de la fouille. Il en existait encore 14 parfaitement visibles. Nous devons signaler toutefois que les n°s 6, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 présentaient en leur centre une excavation mal comblée qui laissait supposer une fouille antérieure. C'est pourquoi nous les avons négligées au début des recherches préférant examiner des « tombelles » qui paraissaient inviolées.

### 3. — *Circonstances de la fouille.*

Apprenant que le propriétaire de la parcelle 2875a, M. R. Schloune, de Limerlé, voulait procéder à un nivellement du terrain pour le mettre en culture, le cercle *Segnia* d'Houffalize alerta, le 19 mars 1963, le Service national des Fouilles pour lui demander une intervention rapide. Les travaux furent exécutés du 25 mars au 5 avril 1963.

Des mesures furent aussitôt prises et c'est ainsi que quatre tertres funéraires (n°s 1, 2, 3 et 9) purent être fouillés avant l'arrivée du bulldozer. Cinq autres, dont l'emplacement avait été soigneusement repéré (n°s 4, 5, 6, 7 et 8) le furent encore après le nivellement, laissant forcément incomplètes les constatations pour ces tombes. Neuf furent fouillées sur les 14 qui étaient visibles. Les cinq restantes portaient toutes des traces d'excavations antérieures.

Nous félicitons M. M. Meunier, secrétaire du cercle *Segnia*, de sa judicieuse intervention et de l'aide qu'il apporta à ces fouilles; en le félicitant nous pensons aussi à M. l'abbé Charles et à M. André Contet, de Gouvy, membres du cercle, qui ont renforcé l'équipe lorsque la lutte de vitesse fut engagée contre le bulldozer! M. René Schloune, propriétaire du terrain, doit être cité en exemple pour sa grande compréhension et pour l'intérêt qu'il porta à ces recherches. Enfin l'occasion nous est donnée ici d'adresser des remerciements tout particuliers à M. H. Roosens, directeur du Service

---

(8) Cfr *supra*, note 4.

national des Fouilles et spécialiste de l'époque mérovingienne, qui nous a fourni de précieuses indications pour la rédaction de ce rapport. Nous y associons M. J. Mertens, conservateur au même Service, qui nous a conseillé tant sur le terrain que dans l'étude des objets et qui eut la complaisance de mettre au net nos plans, ainsi que M. A. Geubel qui a relu ce rapport et a préparé sa mise en page.

A tous ces collaborateurs, nous exprimons notre vive gratitude.

La fouille partielle de la nécropole mérovingienne de Limerlé éclaire déjà mieux le passé de la commune et celui de la région de la haute Ourthe orientale.

## II. — DESCRIPTION ET INVENTAIRE DES TOMBES

### *TOMBE 1* (Fig. 5)

*Tertre.* Diamètre : 8,25 m; hauteur : 1 m.

Sous la couche d'humus, épaisse de 25 à 30 cm au sommet et de 40 cm à la base, apport de terre jaune argileuse contenant de menus tessons de céramique romaine et du charbon de bois épars. Dans le remblai, de — 30 à — 60 cm du sommet, jusqu'à — 110 cm, présence de quelques pierres de schiste gris-vert dont on trouve le banc en place à — 127 cm. C'est dans ce terrain que la tombe était creusée. Fond à — 210 cm.

*Fosse.* 290 cm × 90 cm. Une trace brune de bois décomposé donne la forme d'un coffre de 250 cm × 90 cm. Absence de clous.

*Orientation.* Sensiblement E.-O. (angle de 82° avec le N. M.). Chevet à l'ouest.

*Squelette.* Réduit à des particules blanchâtres, particulièrement à l'emplacement du bassin et des fémurs.

*Mobilier funéraire.* Tombe d'homme (Fig. 5<sup>bis</sup>).

1. — Couteau en fer avec reste de poignée de bois (Longueur totale : 172 mm; bois, 34 mm; largeur de la lame à la poignée, 24 mm). Il était brisé en trois fragments. Situation : à gauche des traces du squelette et perpendiculairement au bassin, la pointe vers l'extérieur.
2. — Fragment d'une boucle en fer de forme ovale (40 mm × 24 mm); l'ardillon de 30 mm n'est qu'une tige recourbée sur la traverse, à l'endroit du petit axe de l'ovale.
3. — Fragment d'une boucle de fer de forme rectangulaire (brisé en deux) servant à suspendre un objet à la ceinture, ici vraisemblablement le couteau. Longueur : 61 mm. Des restes d'une bandelette de même métal sont enroulés à deux endroits.
4. — Fragment d'un passant de courroie de forme approximativement rectangulaire (37 mm × 20 mm), muni, vers le milieu des côtés les

plus longs, d'une traverse fixée par courbure. Selon reconstitution, longueur initiale voisine de 46 mm <sup>(9)</sup>.

5. — Fragment de fer indéterminable, appartenant probablement à la boucle n° 3 et portant un enroulement de bandelette identique. Longueur : 40 mm.

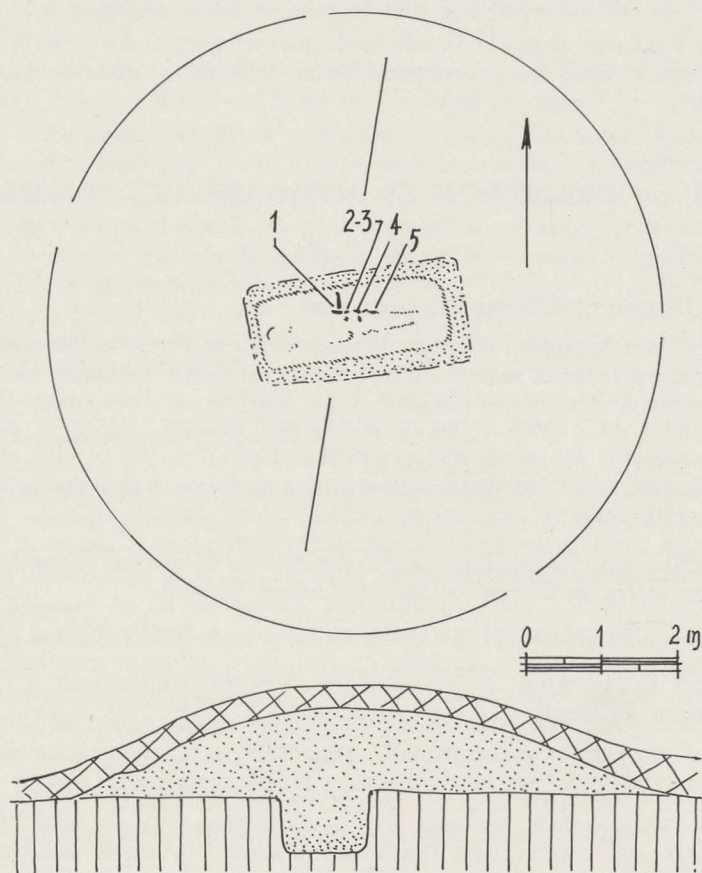


Fig. 5. — Plan et coupe de la tombe 1.

Situation des objets de 2 à 5 : vers le centre de la tombe, en une ligne parallèle au squelette à partir du bassin le long de la trace du fémur gauche.

<sup>(9)</sup> A comparer avec le fragment provenant de la tombe XII du cimetière mérovingien de Saint-Gilles-lez-Termonde. Cfr A. VAN DOORSELAER, *De Merovingische begraafplaats te Sint-Gillis-bij-Dendermonde* (*Archaeologia Belgica*, n° 41, 1958).

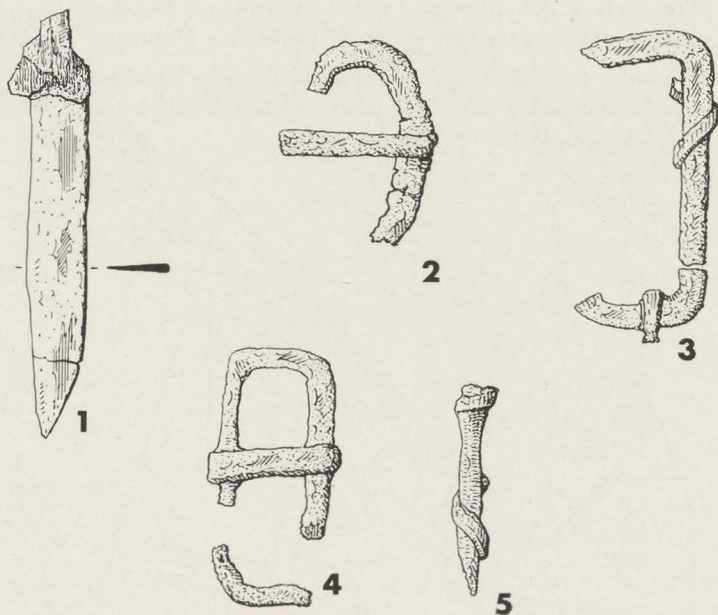


Fig. 5<sup>bis</sup>. — Mobilier de la tombe 1 : couteau en fer (n° 1. —  $\frac{1}{3}$ ), boucle et passants de courroie (n°s 2 à 4. —  $\frac{2}{3}$ ), fragment possible du n° 3 (n° 5. —  $\frac{2}{3}$ )(\*).

### TOMBE 2 (Fig. 6)

*Tertre.* Diamètre : 8,30 m; hauteur : 1 m.

Couche d'humus de 25 cm. Apport de terre jaune argileuse contenant des fragments de briques et de tuile, des tessons de céramique romaine (dont un petit fragment de sigillée) mêlés à du charbon de bois, quelques pierres de schiste gris-vert, provenant du sol en place à — 140 cm du sommet, où la tombe a été creusée. Fond à — 190 cm.

*Fosse.* 290 cm × 155 cm. Trace sombre d'un coffre en bois de 240 cm × 100 cm. Un clou trouvé dans les terres de remblai doit provenir du cercueil.

*Orientation.* Sensiblement E.-O. (angle de 80° avec le N.M.). Chevet à l'ouest.

*Squelette.* Entièrement dissout, n'ayant laissé qu'une trace blanchâtre.

*Mobilier funéraire.* Tombe d'homme (Fig. 6<sup>bis</sup>).

1. — Scramasaxe en fer avec restes de la poignée (Longueur : 610 mm; Largeur à la naissance de la poignée : 45 mm; adhérence de parcelles de bois sur une longueur de 145 mm à la partie supérieure).

(\*) La fraction  $\frac{1}{3}$ ,  $\frac{2}{3}$ , etc. indique l'échelle de réduction du cliché.

Les déchets non fibreux (cuir?) trouvés sur les deux faces de la lame proviennent d'une gaine de protection (fourreau).

*Situation* : à gauche du squelette, la poignée légèrement plus haute que le bassin et à côté de 2, posé à plat, le tranchant vers l'extérieur de la tombe, la pointe vers les pieds.

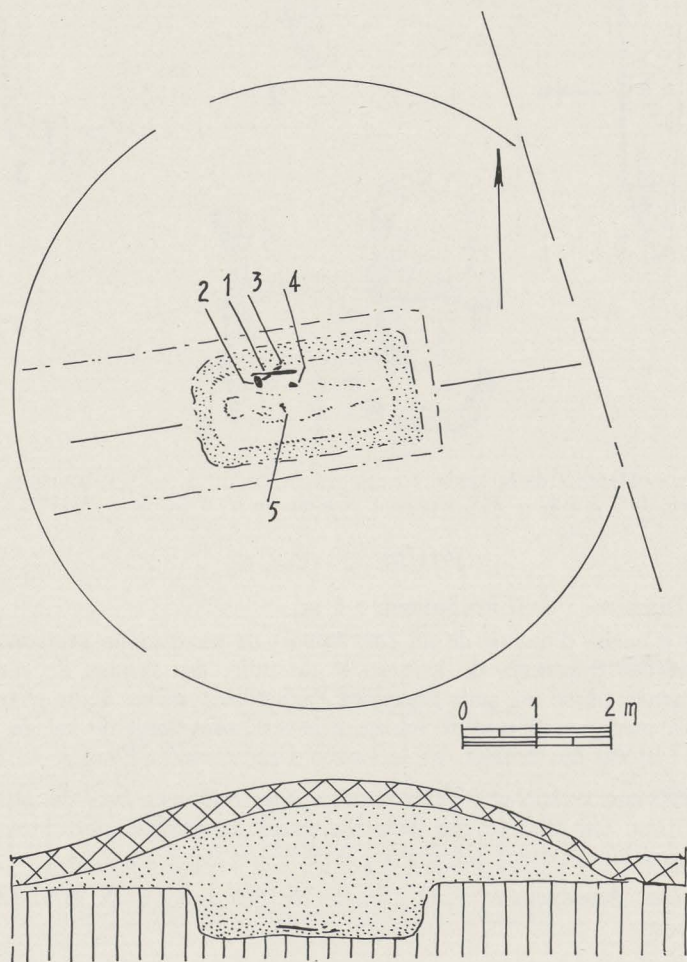


Fig. 6. — Plan et coupe de la tombe 2.

2. — Plaque-boucle en fer à damasquinures de laiton et d'argent (Longueur de la plaque : 64 mm; plus grande largeur : 38 mm; boucle : 46 mm × 37 mm). La boucle est un anneau ovale à section presque semi-circulaire dont les dimensions internes sont

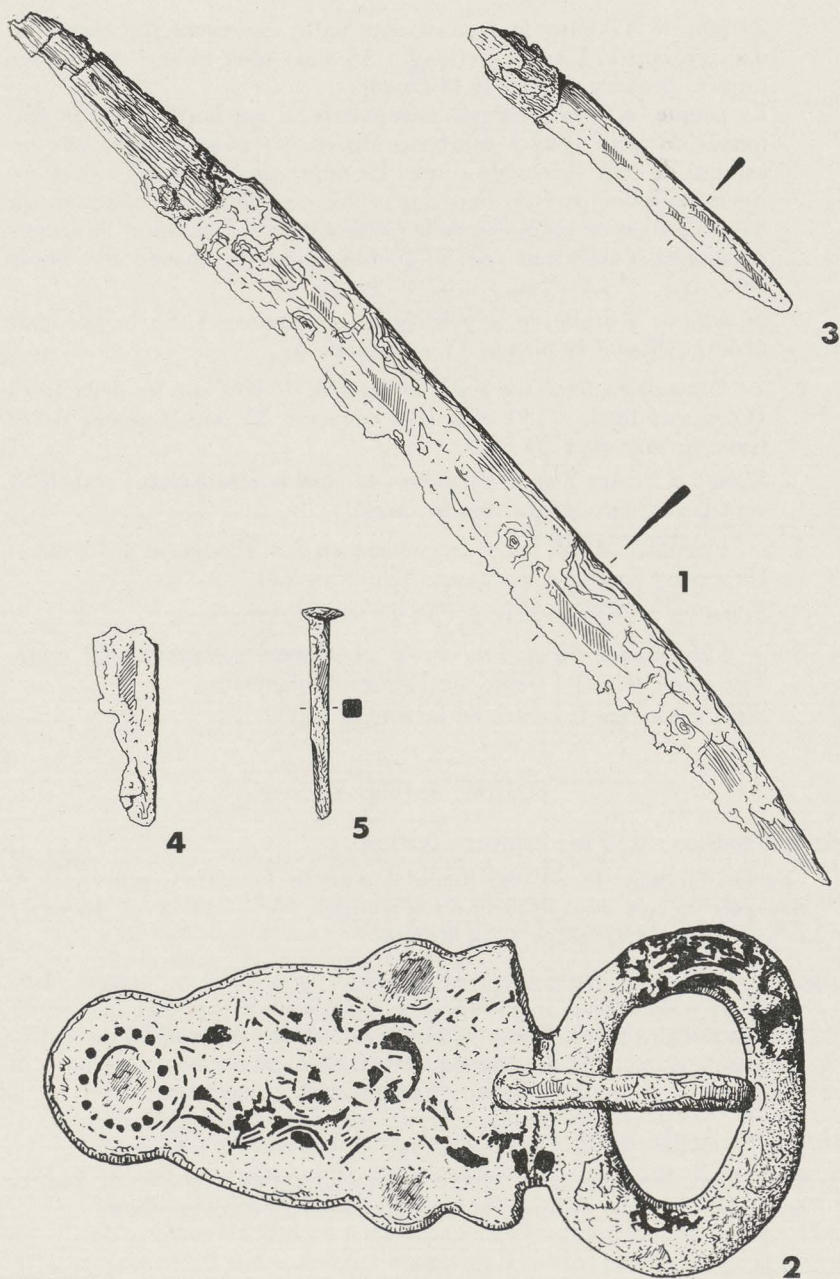


Fig. 6<sup>bis</sup>. — Mobilier de la tombe 2 : scramasaxe (n° 1. —  $\frac{1}{4}$ ), plaque-boucle en fer à damasquines de laiton et d'argent (n° 2. —  $\frac{1}{1}$ ; voir fotogr. planche I), couteau en fer (n° 3. —  $\frac{1}{3}$ ), fragment d'une lame de couteau en fer (n° 4. —  $\frac{1}{3}$ ), clou en fer à section carrée (n° 5. —  $\frac{1}{3}$ ).

29 mm × 17 mm; la face externe porte également des traces de damasquinures. L'ardillon (long. : 35 mm) n'est qu'une tige de fer arquée, prenant appui sur la plaque.

La plaque, d'allure générale triangulaire, a ses bords latéraux festonnés de trois dents à courbures différentes et se termine par un arrondi de trois quarts de cercle. La décoration consiste en de fines lignes ondulées partant d'un cercle, fait de points, qui entourait un tenon de fixation au centre de la partie extrême. Des traces de tenons semblables s'observent vers le premier tiers de chacun des bords latéraux.

*Situation* : à droite de la poignée du scramasaxe 1. La boucle était pliée à 45° sur la plaque (Voir annexe A).

3. — Couteau en fer, avec reste de manche de bois sur les deux faces (Longueur totale : 160 mm, bois couvrant 45 mm. Largeur de la lame au manche : 20 mm).

*Situation* : entre 2 et 1, partiellement sous le scramasaxe; tranchant vers l'extérieur, pointe vers les pieds.

4. — Fragment d'une lame de couteau en fer (Longueur : 75 mm). Un second fragment de 25 mm (Non dessiné).

*Situation* : à droite de la pointe du scramasaxe.

5. — Clou en fer de section carrée (Longueur conservée : 80 mm). Tête large et plate, ronde, de 15 mm de diamètre.

*Situation* : vers le centre de la tombe.

### TOMBE 3 (Fig. 7)

*Terre.* Diamètre : 6,30 m; hauteur : 0,50 m.

Couche d'humus de 20 cm. Remblai d'argile jaunâtre - schisteuse et quelques pierres avec déchets de céramique (de — 20 à — 48 cm); schiste gris-vert en place à — 50 cm.

*Fosse.* De dimensions imprécises : environ 3,20 m × 1,40 m, creusée dans des pierres de schiste amoncelées, ce qui laisserait supposer une sépulture antérieure<sup>(10)</sup>? Trace brune accusant les contours d'un coffre rectangulaire en bois dont quelques parcelles subsistaient au chevet et à l'angle nord-est. Dimensions : 2,60 m × 1 m.

*Orientation.* Angle de 76° avec le N. M. — Chevet à O.-N.-O.

*Squelette.* Assez bien conservé : crâne, colonne vertébrale, partie du bassin, os du bras gauche (allongé le long du corps), fémurs et tibias.

---

<sup>(10)</sup> Dans ce cas, la sépulture initiale aurait été orientée différemment : 112° au lieu de 76°. Un dépôt assez important de charbons de bois localisé à 5 cm sous le fond du coffre et vers son extrémité Est pourrait en provenir.

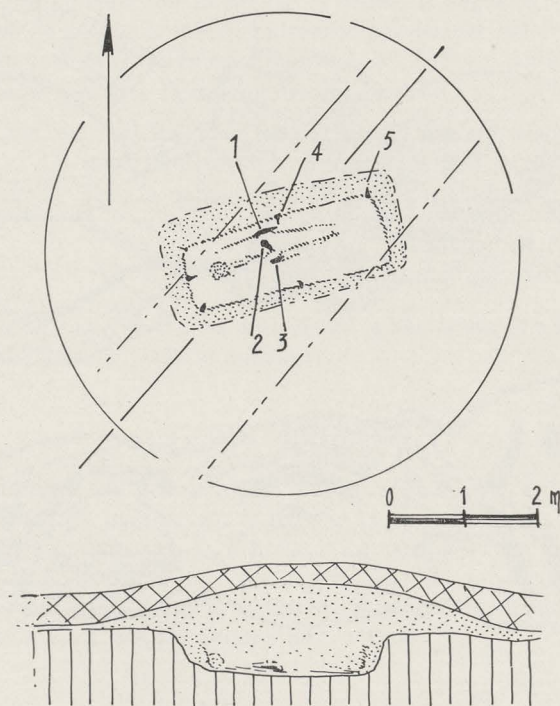


Fig. 7. — Plan et coupe de la tombe 3.

*Mobilier funéraire.* Tombe d'homme (Fig. 7<sup>bis</sup>; Planche I, n° 1; Planche II).

1. — Couteau en fer avec reste de manche de bois (Longueur totale : 135 mm, bois sur les deux faces d'une longueur de 37 mm. Largeur de la lame au manche : 16 mm).

*Situation* : à gauche du bassin, pointe vers le crâne.

2. — Plaque-boucle en fer avec damasquinures de laiton et d'argent. (Longueur totale : 112 mm; longueur de la plaque : 65 mm, plus grande largeur : 32 mm; boucle de 48 mm × 39 mm). La boucle est un large anneau ovalaire de section en dos d'âne. Dimensions internes : 30 mm × 25 mm. La partie vers la plaque va en s'élargissant en surface. Elle conserve quelques fins traits d'argent comme ornements. Voir photographies avant et après restauration Planche II. L'ardillon scutiforme porte le même décor sur sa base élargie (Longueur : 56 mm, extrémité dépassant la courbe extérieure de l'anneau : 5 mm).

La plaque de forme semi-ovalaire avec découpe se termine par les trois quarts d'un cercle. Elle a conservé quelques entrelacs d'argent



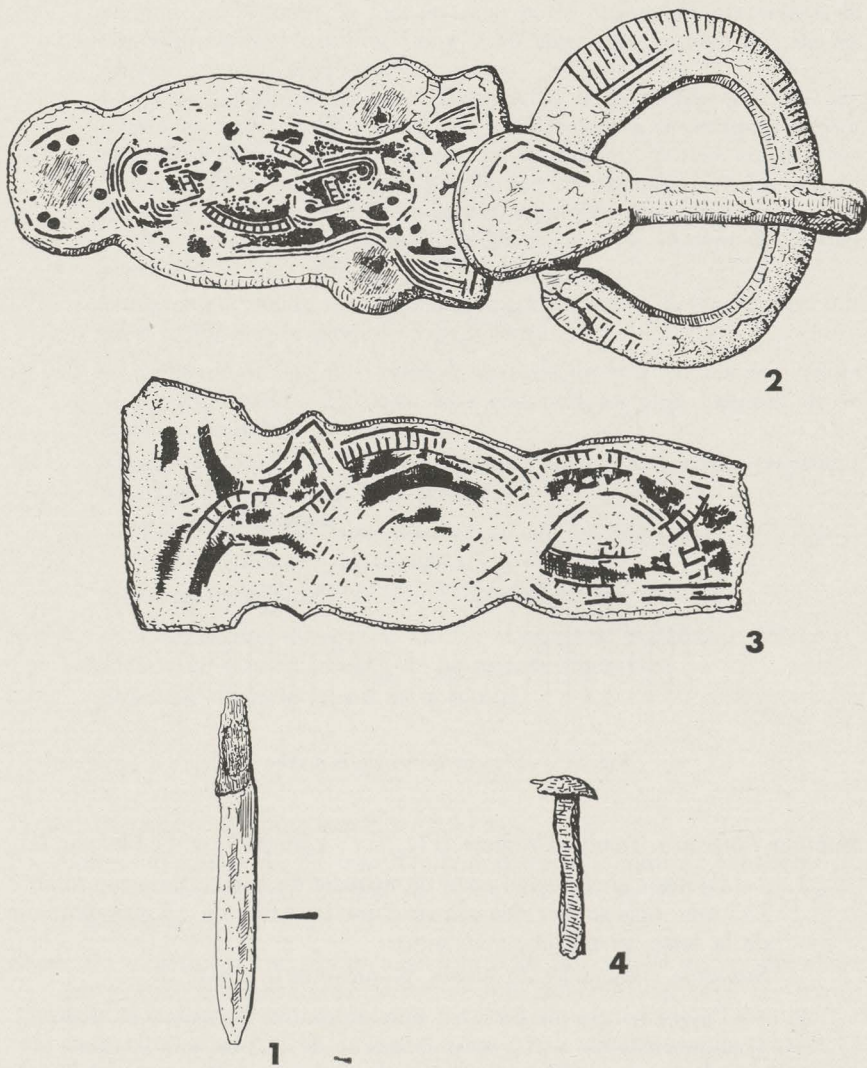


Fig. 7<sup>bis</sup>. — Mobilier de la tombe 3 : couteau en fer (n° 1. —  $\frac{1}{3}$ ), plaque-boucle en fer avec damasquinures de laiton et d'argent (n° 2. —  $\frac{1}{1}$ ; voir fotogr. aux différents stades de restauration, planche II), contre-plaque (n° 3. —  $\frac{1}{1}$ ; voir fotogr. planche I), clou en fer (n° 4. —  $\frac{2}{3}$ ).

qui permettent de reconstituer sa décoration. Trois perforations marquent l'emplacement des rivets de fixation à la ceinture.

*Situation* : au milieu du bassin (voir Annexe).

3. — Contre-plaque de la boucle ci-dessus (Longueur : 82 mm; plus grande largeur : 35 mm). Extrémité postérieure brisée. De forme et de décoration différentes. Planche I, n° 1 (voir Annexe).

*Situation* : Contre l'extérieur du fémur droit.

4. — Clou en fer, longueur conservée : 35 mm; section carrée de  $3,5 \times 3,5$  mm; tête ronde et plate de 12 mm de diamètre.

*Situation* : Vers le milieu du bord gauche du cercueil, tête à l'extérieur.

5. — Clou en fer de section carrée ( $4 \times 4$  mm). Plié à  $90^\circ$  (Non dessiné).

*Situation* : angle nord-est du cercueil, à l'extérieur et adhérent encore au bois dans sa position angulaire.

#### TOMBE 4 (Fig. 8)

*Tertre*. Diamètre : 7 m; hauteur : 0,80 m.

Fouillé après le passage du bulldozer (Les profondeurs indiquées ci-dessous se rapportent donc à la base du tertre).

Couche d'humus de 10 à 12 cm. Couche de terre jaune argileuse mélangée de pierres jusqu'à — 78 cm. A ce niveau, schiste gris-vert en place qui n'avait pas été entamé par la fosse.

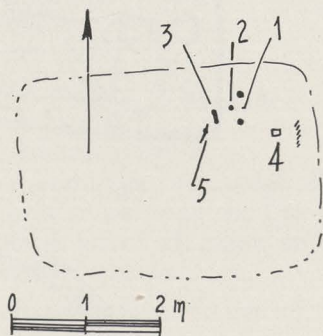


Fig. 8. — Situation des objets dans la tombe 4.

*Fosse*. Creusée dans la couche argileuse, elle avait été complètement dérangée. Ni la grandeur ni le contour n'ont pu être reconnus, de même que l'orientation. Aucune trace de cercueil.

*Squelette*. Ce qui en subsistait a dû être bousculé; un humérus brisé fut découvert à — 60 cm.

Les objets suivants furent trouvés épars dans les terres remuées à une profondeur variant de — 35 à — 47 cm.

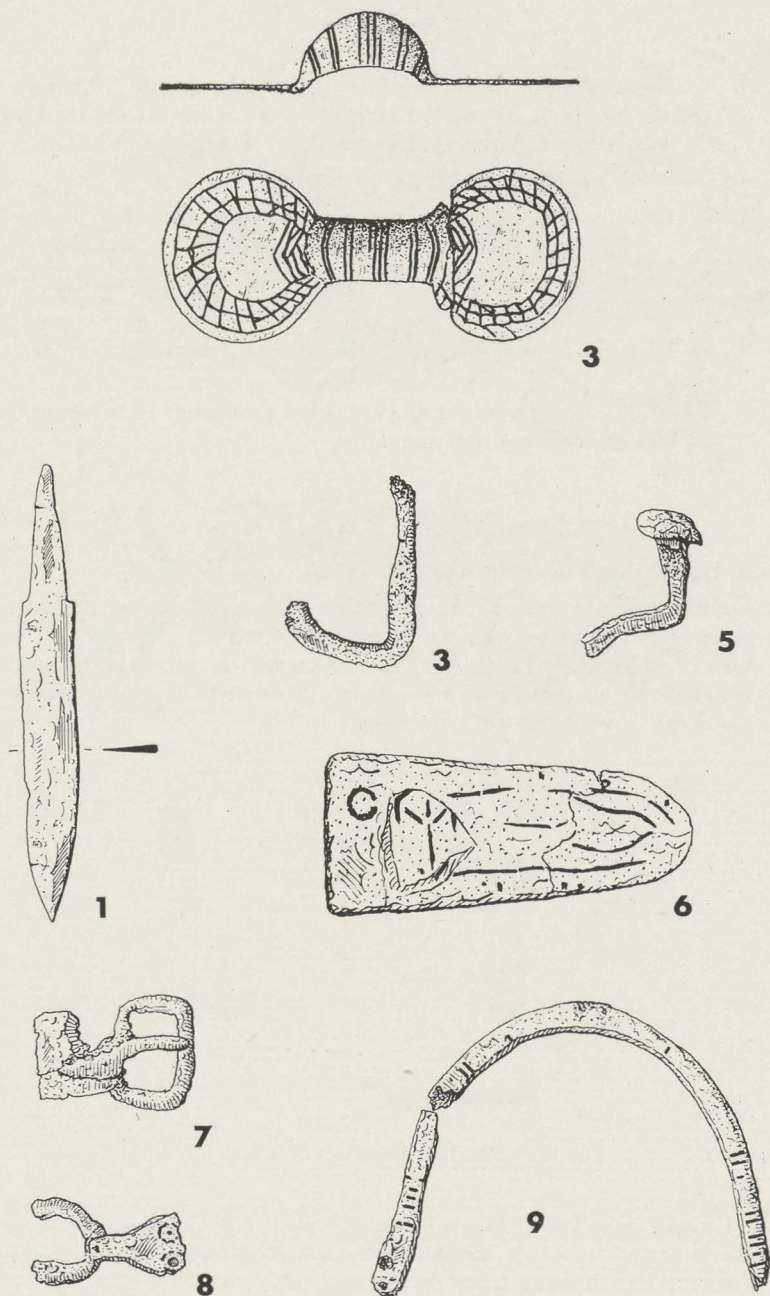


Fig. 8<sup>bis</sup>. — Mobilier de la tombe 4 : fibule ansée en argent (n° 3, au-dessus du cliché. — 1/1; voir fotogr. planche I).

Mobilier de la tombe 5 : couteau en fer (n° 1. —  $\frac{1}{3}$ ), crochet en fer (n° 3. —  $\frac{2}{3}$ ), tige pliée (n° 5. —  $\frac{2}{3}$ ), ferret en fer damasquiné (n° 6. — 1/1), boucle en fer (n° 7. —  $\frac{2}{3}$ ), fragment de buffleterie (n° 8. —  $\frac{2}{3}$ ), éperon (?) (n° 9. —  $\frac{2}{3}$ ).

*Mobilier funéraire.* Tombe de femme (Fig. 8<sup>bis</sup>, n° 3).

1. — Deux perles rondes en céramique jaune de forme légèrement biconique et irrégulière (Longueur : 5 mm; diamètre : 6 mm) (Non dessinées).

*Situation* : à — 45 cm et distantes de 30 cm.

2. — Une perle en pâte de verre multicolore (rouge, noir, jaune et bleu pâle) de forme biconique moins prononcée que celles de 1 (Longueur : 4 mm; diamètre : 6 mm) (Non dessinée).

*Situation* : entre les deux perles de 1.

3. — Fibule ansée du type symétrique en argent (Longueur : 56 mm). Elle est constituée de deux disques plats (Épaisseur : 1 mm). La face externe est gravée de trois traits fins concentriques coupés par des obliques. Ils imitent un cloisonnage à la périphérie de chaque disque. D'autres, en parallélisme régressif, remplissent deux petites triangles à chaque base de l'anse. Cette dernière partie est dorée et ornée de trois groupes de traits transversaux (Planche I, n° 3). Aucune trace de moyen de fixation n'est visible au revers.

*Situation* : à — 50 cm, posée en oblique dans le sol.

4. — Fragment de fer, informe (clou?) (Non dessiné).

5. — *Autres objets* :

Un tesson de poterie rouge à — 35 cm. — Un quartz taillé en cube de 13 cm de côté, à — 40 cm. — Un second quartz, de même forme, de 5,5 cm de côté, à — 40 cm.

### TOMBE 5 (Fig. 9)

*Terre.* Diamètre : 5 m; hauteur : 0,50 m.

Fouille effectuée au centre après le passage du bulldozer qui a réduit le niveau du sommet de + ou — 40 cm. Une couche de terre argileuse de 30 cm était restée en place; elle posait sur du schiste gris-vert dans lequel la tombe avait été creusée.

*Fosse.* 2,50 m × 1,45 m; profondeur : 66 cm.

*Orientation.* Est-ouest. Chevet à l'ouest.

Aucune trace de cercueil, ni de clou.

*Squelette.* Bien conservé. Bras allongés le long du corps. Le crâne posait sur une pierre de grès. Le mobilier funéraire indique qu'il s'agit d'une tombe d'homme.

*Mobilier funéraire* (Fig. 8<sup>bis</sup>).

1. — Couteau en fer (Longueur totale : 17,7 cm; lame : 12,5 cm; largeur de la lame, à la base de la poignée : 2,2 cm). La poignée est représentée par des déchets de bois. *Situation* : à gauche du bassin, la pointe de la lame vers l'intérieur.

2. — Fragment de fer : passant (ou boucle?) de forme courbe muni d'une traverse, longueur : 3,5 cm (Non dessiné).
3. — Crochet de fer plié à 90°; grand bras (droit) : 3,7 cm; petit bras (courbé) : 2,5 cm.
4. — Deux fragments de fer plats et indéterminables ; longueur : 2,4 cm et 2,2 cm (Non dessinés).

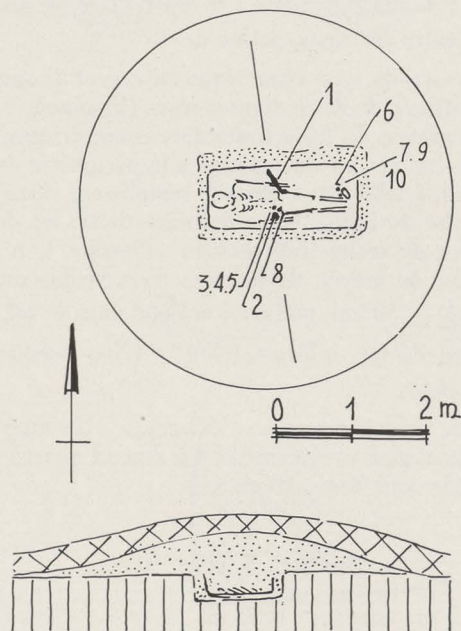


Fig. 9. — Plan et coupe de la tombe 5.

5. — Tige de fer pliée (Longueur 3,5 cm ; une tête ronde de 1 cm de diamètre à l'extrémité la plus courte).  
*Situation des objets 2 à 5 : sur le bord droit du bassin.*
6. — Ferret en fer damasquiné (Long : 5 cm) ; un petit cercle indique l'endroit d'un rivet de fixation ; décors de fins traits dorés.  
*Situation : près du pied gauche.*
7. — Boucle rectangulaire tenant à une petite plaque fixe, le tout en fer (Longueur totale : 3,3 cm. La boucle elle-même : 2,4 cm × 1,5 cm). L'ardillon est fixé par enroulement au grand côté de la boucle joignant la plaque. Celle-ci est conservée en forme de carré de 1,8 cm de côté.

8. — Partie supérieure d'un fragment de buffleterie. Longueur : 2,8 cm; avec une partie de son anneau de suspension en fer. Les deux trous circulaires pour les tenons de fixation des bras sont entourés d'un cercle damasquiné de laiton.

*Situation* : sur le côté droit du bassin.

9. — Deux fragments d'une tige de fer de section carrée vers l'intérieur et semi-circulaire à l'extérieur. Le grand fragment est courbé en arc irrégulier (Longueur :  $\pm$  13,5 cm), le petit est un élément de l'extrémité de l'arc (3,5 cm). Les deux fragments sont incrustés de traits de laiton parallèles sur les trois faces externes à la courbure. Vraisemblablement, un éperon <sup>(11)</sup>.

10. — Fragment d'une tige de fer de section carrée (longueur : 2 cm) (Non dessiné).

*Situation des objets n<sup>os</sup> 7, 9 et 10* : voisins de 6, près de la cheville gauche du squelette.

#### TOMBE 6 (Fig. 10, 11, 12)

*Tertre*. Diamètre : 9,20 m; hauteur : 1,50 m. Une excavation irrégulière avait été pratiquée au sommet. Les terres en provenant formaient sur les bords des renflements couverts de broussailles. Le nivellement au bulldozer ayant mis au jour une dalle de schiste bleu, la fouille fut entreprise.

*Tombe*. Trois dalles de schiste posées jointivement à plat constituaient le couvercle conservé de la tombe. Placées successivement de l'ouest vers l'est, elles mesuraient respectivement 34 cm  $\times$  63 cm; 53 cm  $\times$  102 cm; 75 cm  $\times$  95 cm. Les secondes dimensions indiquent le sens de la largeur par rapport à la tombe. Vers l'est, l'extrémité de celle-ci était dépourvue de cette couverture et laissait apparaître des dalles de même nature posées sur champ.

L'ensemble était entouré de la couche de terre jaune argileuse constatée dans la composition des tertres des autres tombes. Celle-ci existait encore sur une épaisseur de 60 cm au-dessus du schiste gris-vert en place, lequel n'avait été entamé que de 20 cm en profondeur pour le creusement de la fosse.

L'enlèvement des dalles de couverture fit apparaître le contour trapézoïdal de la tombe aménagée entre des dalles posées sur champ, épaisses de 2 à 5 cm.

La paroi orientale était habilement façonnée en forme de T, de manière à assurer un emboîtement parfait avec les grandes dalles latérales

---

(11) M. H. Roosens remarque qu'il pourrait bien s'agir d'un éperon. La situation des objets s'y accorde. Nous pouvons ajouter que cette tombe n'avait pas été bouleversée et que la pièce n° 9 entourait encore des fragments d'os de la cheville. Ceci confirme son opinion.

des parois nord et sud qui servaient d'appui aux deux bras du T. Elle posait sur une « semelle » de schiste bleu. Celle de l'ouest, au contraire, les dépassait de 7 à 15 cm et leur était juxtaposée, les contacts étaient assurés par des pierres de calage, autour des dalles dressées.

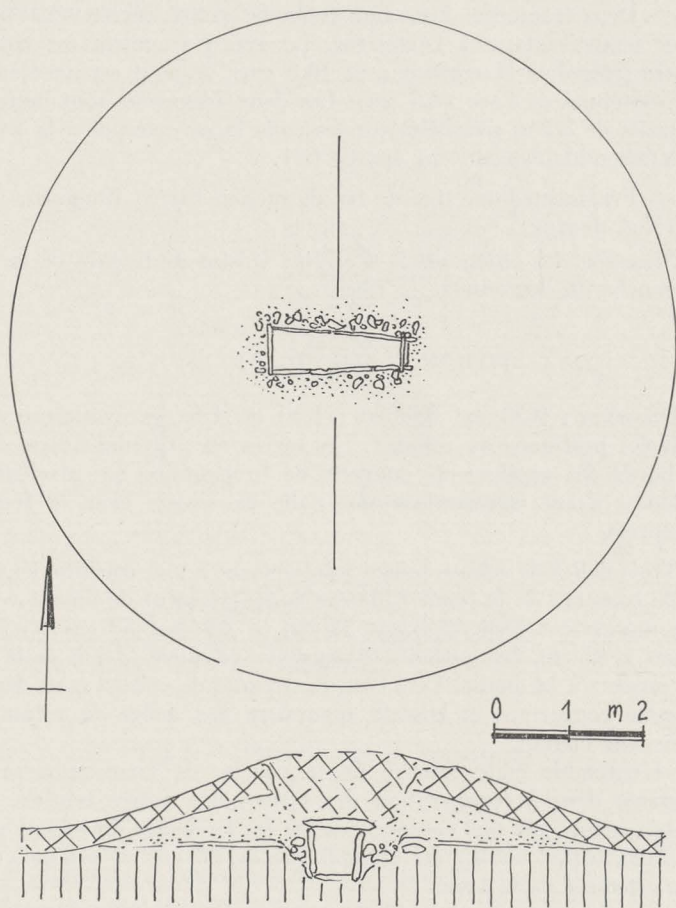


Fig. 10. — Plan et coupe de la tombe 6.

*Orientation* : Est-Ouest. Chevet (face la plus large du trapèze) à l'ouest.

Dimensions internes du coffrage de pierre : longueur, 1,82 m ; largeur au chevet : 0,60 m ; aux pieds : 0,37 m ; profondeur : 0,62 m. L'intérieur ne contenait qu'un mélange d'argile jaune, des éléments noircis et rougis, des parcelles de bois décomposé et quelques pierres de faible grosseur.

Dans la couche inférieure, la présence de quelques charbons de bois et d'un tesson de pot en terre gris clair, un peu spongieuse, n'est pas un signe probant de reste de mobilier funéraire, attendu que la sépulture fut fouillée précédemment.

Le fond était constitué de quatre dalles placées jointivement et à plat sur le schiste gris-vert en place.

A l'emplacement où devait se trouver la tête du défunt, et à 45 cm de profondeur sous le couvercle, une petite dalle de 37 × 55 cm couvrait les restes entassés d'un squelette : tibias, fémurs et fragments divers. Elle supportait une autre dalle placée sur champ en doublure de

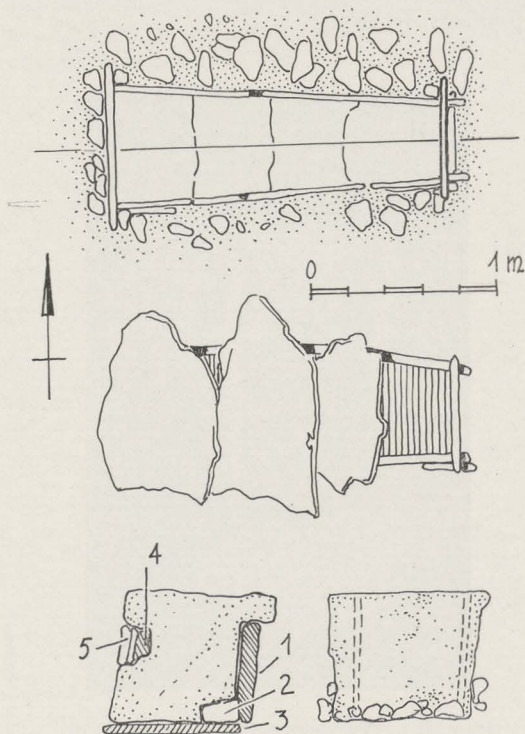


Fig. 11. — Tombe 6.

*Au centre* : la tombe munie de ses dalles de couverture.

*Au-dessus* : la même tombe ouverte laisse apparaître les dalles du fond. Des pierres en blocage maintiennent les parois ouest, nord et sud.

*En bas, à gauche* : la face est de la tombe. N° 1 : profil de la longue dalle de la face nord. — N° 2 : pierre obturant l'angle inférieur brisé. — N° 3 : dalle posée à plat et servant de semelle. — N° 4 : profil de la paroi sud, prenant appui dans l'encoche. — N° 5 : fragment de schiste ajouté pour assurer le prolongement de la dalle n° 4. *A droite* : face ouest, dalle simplement appuyée contre les parois nord et sud (indiquées en pointillé).



la paroi occidentale de la tombe, la dernière mesurait 56 cm de large sur 46 cm de haut. On y avait gravé, à l'aide d'une pointe de pioche, l'inscription suivante :

AP. 1850  
A D<sup>E</sup> BOSET  
OSS.AN

Dans les terres extraites pour dégager le pourtour extérieur de la tombe, une monnaie de bronze couverte d'une belle patine verte fut trouvée. C'était un décime de l'an 7 de la République Française! Mystification du fouilleur de 1850.

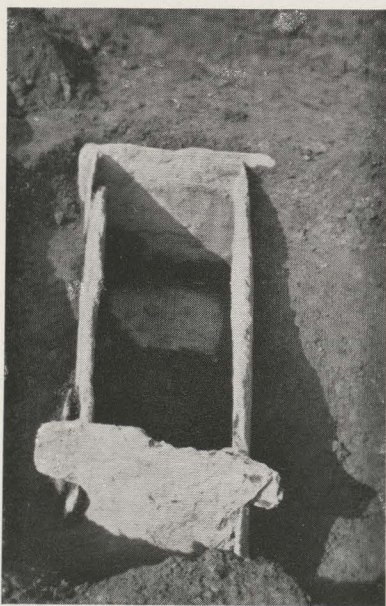


Fig. 12. — Vue perspective de la tombe 6, après l'enlèvement des dalles de couverture.

Comme cette tombe-sarcophage, constituée par des dalles de schiste bleu, avait peu entamé le schiste gris-vert du sol en place, cela peut expliquer la hauteur du tertre.

L'argile jaunâtre subsistant après le passage du bulldozer contenait moins de menus tessons romains que les abords des autres tombes. Une tranchée ouverte de la base du tertre en direction de la tombe 9 indique que la couche argileuse commençait à s'élever à une distance de 5,25 cm

du centre du sarcophage ce qui donnerait un diamètre de 10,50 m au tertre initial. Il n'existe pas de trace de fossé remblayé qui l'aurait entouré, mais à la base de la tombe 9 le sol était rougi par le feu <sup>(12)</sup>.

**TOMBE 7 (Fig. 13)**

*Tertre.* Diamètre : 8 m; hauteur : 0,70 m.

Fouille exécutée après le nivellement au bulldozer.

Cette tombe était couverte par des arbustes et est située près de l'extrémité nord-ouest de la parcelle qui devait être mise en culture. L'abaissement du sommet n'a été que de  $\pm 50$  cm. Une couche d'humus de 12 cm d'épaisseur subsistait. Elle recouvrait la terre jaune argileuse qui allait de  $-12$  à  $-67$  cm où se trouvait le schiste en place. Celui-ci avait été entamé jusqu'à  $-87$  cm.

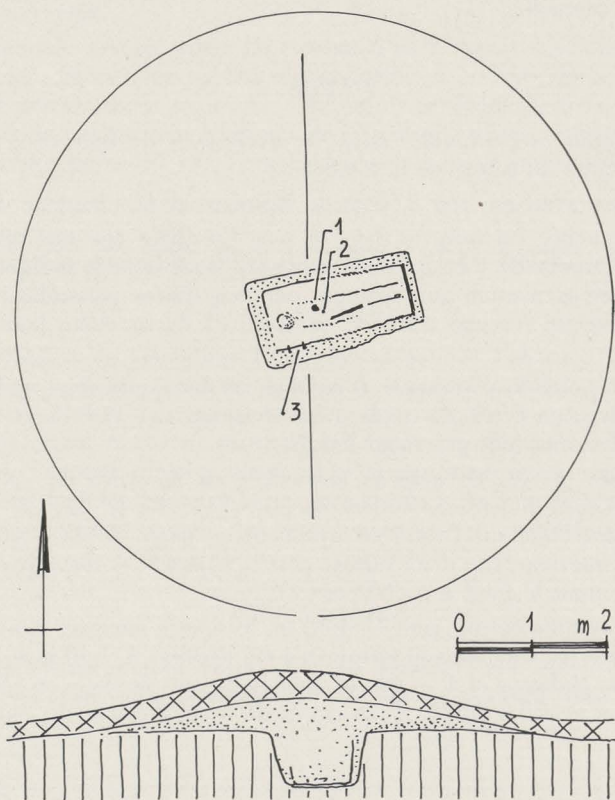


Fig. 13. — Plan et coupe de la tombe 7.

<sup>(12)</sup> Voir tombe 9 et, au chapitre IV, les conclusions à tirer de cette tombe déjà fouillée en 1850 (*supra*, p. 110).

*Fosse.* Rectangulaire de 2,20 m × 1,25 m.

*Orientation* : 82° à l'est. Chevet à l'ouest.

Traces des planches d'un *cercueil* trapézoïde (Longueur : 190 cm; largeur : 85 cm à la tête, 62 cm aux pieds).

*Squelette.* Spongieux, réduit aux fémurs et au tibia droit, particules blanches indiquant l'emplacement du bassin et de la tête.

*Mobilier funéraire* : indéterminable (Non dessiné).

1. — Deux fragments de fer de section  $\pm$  circulaire, dont un courbé (petite boucle?).

2. — Autre fragment de fer, indéterminé.

*Situation de ces deux objets* : sur le bassin.

3. — Deux clous, pointes vers le bas dans la trace de la paroi droite du cercueil.

### TOMBE 8

Cette tombe a été fouillée après le nivellement du bulldozer, à l'emplacement présumé du centre de la tombelle.

Le tertre avait environ 8,50 m de diamètre et une hauteur de 1,20 m.

Une tranchée fut ouverte dans le sens Est-Ouest sur une longueur de 2 m et une largeur de 1 m. La terre jaune argileuse remuée indiquait le remblayage d'une excavation aux contours imprécis qui ne ressemblait à aucune des autres fosses. Aucune trace de cercueil, ni de squelette pour indiquer la tombe.

Trois tessons de céramique (un jaune et deux gris-noir) voisinaient à — 35 cm avec un dépôt de cendres épandues sur une aire de 30 × 20 cm environ; elles n'avaient pas rougi l'argile.

Quelques pierres de grès se trouvaient en désordre de — 42 cm à — 60 cm. Leurs dimensions étaient de 30 × 11; 30 × 22; 25 × 10 cm. Deux posaient l'une sur l'autre et formaient un angle de 75°; trois avaient basculé à l'intérieur sur deux autres posées à plat. Un mélange de schiste détérioré formait le fond à — 60 cm <sup>(13)</sup>.

« Plus profondément, vers — 1,30 m, le schiste compact était en place. Aucune coupe franche dans le terrain n'a été décelée. A 1,36 m à l'ouest des pierres citées ci-dessus et à — 60 cm, huit fragments de dalle en schiste bleu, de grandeurs voisines de 25 × 15 cm et de 5 cm d'épaisseur, étaient posés

---

(13) N'ayant pu réaliser la fouille complète de ce tertre, nous avons fait combler la tranchée. Nos constatations s'arrêtent donc à la présence de ces pierres. MM. Meunier et Contet, du Cercle Segnia, ayant poursuivi la fouille après notre départ, c'est d'après leurs notes que nous poursuivons la description du contenu de cette tombelle.

à plat et formaient un polygone irrégulier s'inscrivant dans un rectangle de  $50 \times 40$  cm. Ils dessinaient une sorte de rosace autour d'un rognon de quartz de  $\pm 12$  cm dans les trois dimensions. »<sup>(14)</sup>

Le sommet du tertre ne portait pas de trace d'une fouille précédente.

### TOMBE 9

*Tertre.* Diamètre : 8,50 m; hauteur : 1,60 m (par rapport au chemin en contrebas qui sépare la parcelle fouillée du champ, cadastré n° 1778c, portant aussi des traces de tombelles).

Une excavation irrégulière, incomplètement comblée, existait au sommet. Les terres remuées étaient complètement dérangées. Quelques pierres de schiste brisées se trouvaient dans la couche d'argile qui contenait aussi de menus tessons de céramique rouge et grise.

Aucune trace de fosse, aucun ossement ni objet. La tombe avait déjà été fouillée auparavant.

La tranchée creusée entre les tombes 6 et 9 devait cependant apporter une précision. Si rien de spécial n'était visible à la base du tertre 6, sous l'humus et une couche d'argile, à — 42 cm de profondeur, le sol était noirci et rougi par le feu sur une épaisseur de 15 cm et sur une largeur de 60 cm. Sous ce niveau de — 57 cm, l'argile descendait jusqu'au schiste en place à — 65 cm.

## III. — ETUDE TYPOLOGIQUE DU MOBILIER

### A. — VAISSELLE

L'inventaire des mobiliers funéraires démontre l'absence complète de vaisselle, tant en terre qu'en verre, dans les tombes fouillées.

Si de nombreux fragments de terre cuite ont été trouvés dans l'argile formant les tertres, aucun ne provient des sépultures elles-mêmes. Ces tessons, reconnus de l'époque romaine, ne concernent pas la nécropole sous tombelles. Ils semblent, tant leur dispersion est grande dans la couche argileuse, provenir d'un cimetière romain qui aurait existé à cet endroit environné de quelques villas : *la Dalle, Hebeindje, Rouvray* <sup>(15)</sup>.

### B. — ARMES

Parmi les six tombes ayant livré du mobilier, une seule, la tombe 2, contenait une arme, un scramasaxe (n° 1). Böhner le range dans la catégorie

---

<sup>(14)</sup> A rapprocher de celui de 13 cm de côté trouvé dans la tombe 4. Remarquer aussi que les angles du rectangle correspondraient sensiblement aux quatre points cardinaux.

<sup>(15)</sup> Cfr Dr BOZET, *Villas romaines et autres monuments, anciens dans la commune de Limerlé*, Liège, 1850, 16 pp. (avec plan de la villa de Hebeindje). — R. DE MAEYER, *o. c.*

« Breitsax »<sup>(16)</sup>. Selon ce spécialiste, ce modèle des plus typiques (très grand et solide) appartient au VII<sup>e</sup> siècle (Fig. 6<sup>bis</sup>, n° 1).

Il s'apparente, au point de vue de la forme et des dimensions, au scramasaxe découvert au lieu-dit *Marchette*, commune de Borlon, en 1872<sup>(17)</sup>.

### C. — OBJETS DE PARURE

#### 1. — Boucles et accessoires.

Six boucles, complètes ou à l'état fragmentaire, ont été relevées dans cinq tombes (Tombe 1, n° 2 et 3. — T. 2, n° 2. — T. 3, n° 2 et 3. — T. 5, n° 7. — T. 7, n° 1).

1°) *Boucle simple en fer* : anneau ovalaire et ardillon mobile simple :

T. 1, n° 2 (Fig. 5<sup>bis</sup>, n° 2) ; T. 7, n° 1.

Chronologie : Périodes II à IV (Années 450 à 700)<sup>(18)</sup>.

2°) *Boucle à plaque fixe en fer* : anneau rectangulaire et plaque carrée :

T. 5, n° 7 (Fig. 8<sup>bis</sup>, n° 7).

Sans analogie chez Böhner.

3°) *Plaques-boucles damasquinées* :

T. 2, n° 2 : plaque semi-ovalaire avec découpe; boucle ovalaire avec ardillon simple (Fig. 6<sup>bis</sup>, n° 2, et Planche I, n° 2).

T. 3, n° 2 : plaque semi-ovalaire avec découpe; boucle ovalaire et ardillon à écusson scutiforme avec contre-plaque semi-ovalaire (Fig. 7<sup>bis</sup>, n° 2 et 3, et Planche II).

Chronologie : Période IV (Années 600 à 700)<sup>(19)</sup>.

2. *Contre-boucle damasquinée*. Plaque de fer de forme allongée dont il manque un fragment. Elle est ornée d'incrustations de laiton et plaquée d'argent.

T. 3, n° 3 (Fig. 7<sup>bis</sup>, n° 3; Planche I, n° 1 et Annexe).

Chronologie : Période IV (année 600 à 700).

3. *Perles*. Les perles sont très rares à Limerlé; trois ont été découvertes dans la même tombe (T. 4, n° 2 et 3). Deux, de céramique jaune, approchent le type 16 de Böhner<sup>(20)</sup>; une, en pâte de verre multicolore, est du type 15 de Böhner<sup>(21)</sup>.

(16) Pour l'étude typologique des objets nous avons utilisé : K. BÖHNER, *Die frankischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin, 1958, 2 vol. Pour la catégorie d'objets qui nous intéresse ici voir t. I, pp. 138-144.

(17) Cfr Fr. BOURGEOIS, *A propos de Walthina*, dans *Ardenne et Famenne*, 1964, 4, pp. 157-158.

(18) K. BÖHNER, *o. c.*, I, p. 204; II, pl. 57.

(19) *Ibid.*, I, pp. 196, 199-200; II, pl. 55.

(20) *Ibid.*, I, p. 75; II, pl. 8.

(21) *Ibid.*, I, p. 80; II, pl. 15.

Chronologie : Périodes II à IV (Années 450 à 700). Elle est du reste précisée par la datation de la fibule ci-dessous.

4. *Fibule*. Une seule fibule a été découverte et appartient à la tombe contenant les perles (T. 4, n° 3)<sup>(22)</sup> (Fig. 8<sup>bis</sup>, n° 3, et Pl. I, n° 3).

Chronologie : Période IV (Années 600 à 700).

La forme s'apparente à la magnifique fibule du trésor carolingien découvert en 1906 à Muysen (Malines) conservée aux musées royaux d'Art et d'Histoire<sup>(23)</sup>. Celle-ci, d'un travail plus artistique, est revêtue d'un décor bien plus riche mais l'allure générale du type apparaît déjà dans notre fibule de la tombe 4.

5. *Ferret ou passe-courroie*. Un exemplaire en fer damasquiné, dont le type rappelle celui des plaques-boucles, se trouvait dans la tombe 5 (n° 6) (Fig. 8<sup>bis</sup>, n° 6). Une certaine analogie existe avec les n°s 13 et 15 de la tombe 5 de Tournai<sup>(24)</sup>.

Chronologie proposée : VII<sup>e</sup> siècle.

6. *Tige courbée en fer damasquiné*<sup>(25)</sup> (Tombe 5, n° 9; fig. 8<sup>bis</sup>). Cet objet voisinait avec le précédent et a probablement une relation avec lui. Nous avons dit (note 11) qu'il fallait y voir un éperon. Un rapprochement serait à faire, quant à l'ornementation seulement, avec les trois fragments d'un anneau en fer, orné de traits semblables, découvert à Folx-les-Caves<sup>(26)</sup>.

Chronologie proposée : VII<sup>e</sup> siècle.

#### D. — USTENSILES

1. *Couteaux*. Cinq couteaux figurent à l'inventaire du mobilier funéraire (T. 1, n° 1. — T. 2, n°s 3 et 4. — T. 3, n° 1. — T. 5, n° 1). Quatre sont identifiés avec certitude. Les lames sont longues et étroites (2,5 cm pour la plus large). Les courbures des arêtes vers la pointe sont asymétriques. Chronologie : très proche du type B de Böhner<sup>(27)</sup>. Période : II à IV (années 450 à 700) (Fig. 5<sup>bis</sup>, 6<sup>bis</sup>, 7<sup>bis</sup>, 8<sup>bis</sup>).

2. *Passants pour courroie*.

1. — De forme rectangulaire sans tige séparatrice (T. 1, n° 3 et T. 5, n° 2, non dessiné),

2. — De forme rectangulaire allongée avec tige séparative fixée sur les grands côtés (T. 1, n° 4).

Chronologie : indéterminable.

(22) *Ibid.*, I, p. 18.

(23) Cfr Ed. RAHIER, *Vingt-cinq années de recherches...*, pp. 90-91, photo sur la couverture.

(24) Cfr F. HUBERT, *Cimetière du parc de l'hôtel de la ville de Tournai (Archaeologica Belgica, n° 68, 1963, pp. 35-36 et pl. V)*.

(25) Nous avons préféré ranger cet objet parmi ceux qui concernent la parure. Sa décoration semble impliquer qu'il n'avait pas un usage uniquement fonctionnel.

(26) Cfr J. ALENUS, *Fouilles mérovingiennes à Folx-les-Caves (Archaeologia Belgica, n° 69, 1963, p. 21 et fig. 10, n° 6)*.

(27) K. BÖHNER, *o. c.*, I, pp. 214-215 et pl. 60, n° 3 et 4.

#### IV. — CONCLUSION

L'existence de tombes « franques » sous tombelles est explicitement signalée par le Dr P. Lomry <sup>(28)</sup>.

Toutefois celui-ci ne donnait pas assez de détails pour être convaincant (ni plan, ni description de mobilier).

L'exploration systématique des neuf tombes faisant l'objet de ce rapport apporte déjà des précisions aux échos, assez vagues, recueillis sur le sujet depuis plus d'un siècle. On ignorait sur quoi le Dr P. Lomry se basait; la lecture de sa notice ne laissait qu'une « impression », non une certitude.

Les rites funéraires observés, la chronologie du cimetière et quelques particularités qui jusqu'ici marquent la nécropole mérovingienne de Limerlé sont les trois rubriques que nous envisagerons pour faire progresser l'étude de la question.

##### 1. — LES RITES FUNERAIRES

Toutes les sépultures étaient placées sous tombelles, situées à des distances arbitraires. Le volume des tertres était très variable. Le diamètre des plus petits ne dépassait guère 5 m (n° 8 du plan); celui des plus grands atteignait 10 m (n° 6 du plan). Les hauteurs étaient bien proportionnées aux dimensions et marquaient un relief allant de 0,50 m à 1,60 m.

Chaque tertre ne renfermait cependant qu'une seule tombe.

Les anciens rapports de fouilles signalent un cas où le mot « tumulus » est en connexion avec des tombes mérovingiennes. C'est à Waasmunster (Flandre Orientale). Sous un « tumulus » on aurait découvert plusieurs sépultures <sup>(29)</sup>.

Evidemment ceci n'est pas comparable aux rites funéraires observés à Limerlé. Ici *chaque* fosse est placée *sous une tombelle*. Ce mode de sépulture semble provenir de la survivance d'une lointaine tradition remontant à l'âge du fer (époque de La Tène). Les tombelles de cette période sont nombreuses dans la région et certaines sont assez proches de notre nécropole mérovingienne.

Si A. Geubel a pu écrire que « dans la zone qui nous intéresse l'usage de l'ensevelissement sous tombelle s'est prolongé au cours même de l'occupation romaine <sup>(30)</sup> », c'est que les preuves ne font pas défaut. Les gros tumulus, situés au N.-O. de la villa de *Rouvray*, mis à part, deux tombes fouillées sur *Le Beuleu* (commune de Cherain) ont livré, récemment encore, du mobilier du II<sup>e</sup> siècle <sup>(31)</sup>.

---

<sup>(28)</sup> *Ann. Inst. archéol. du Lux.*, Arlon, t. XLVI (1911), p. 380.

<sup>(29)</sup> Cfr H. ROOSENS, *o. c.*, p. 45, Waasmunster.

<sup>(30)</sup> Cfr A. GEUBEL, *Chronique des fouilles dans les nécropoles à tombelles de l'Ardenne Belge*, dans les *Miscellanea Archaeologica in honorem J. Breuer* (Archaeologia Belgica, n° 61, 1962), p. 56.

<sup>(31)</sup> Cfr M. MEUNIER, *Six sépultures sous tombelles d'époques diverses sur les territoires de Cherain et Limerlé*, dans *Ardenne et Famenne*, 1965, 2, pp. 68-71.

La fouille de nos quelques tombes, au lieu-dit *A Tomballes*, prouve d'une façon formelle que le mode de sépulture *sous tombelles* s'est poursuivi dans la région de Limerlé après l'époque romaine jusqu'à l'époque mérovingienne (VII<sup>e</sup> siècle).

#### A. — Les tombes.

Les fosses qui ont pu être méthodiquement examinées (N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 5, 7 du plan) sont rectangulaires, relativement larges et de dimensions irrégulières : longueur comprise entre 2 m et 3,20 m; largeur variant de 1,25 m à 1,55 m. La profondeur d'enfouissement ne peut s'établir qu'en faisant abstraction du tertre de la tombelle. Le schiste en place, généralisé dans l'aire d'investigation, a été détruit par chaque tombe à une profondeur allant de 20 à 75 cm. Ceci explique, d'une certaine manière les hauteurs différentes des tombelles mais ce n'est peut-être pas là l'unique raison de leur variété.

L'orientation des tombes est assez régulière. Les parois latérales accusent un angle oscillant entre 76° et 90° avec le Nord magnétique.

Les sépultures ont donc une direction générale N.-O. — S.-E. La tendance générale reste E.-O. Les chevets sont à l'ouest et les pieds au soleil levant.

Les tombelles sont disposées sans ordre, selon le besoin ou le hasard. Un alignement, fût-il fragmentaire, est difficile à déceler.

#### B. — Les cercueils.

##### 1. — *En bois.*

Leur existence est constatée dans les tombes n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 7 par la trace des parois et du fond, par les fragments de bois (n<sup>os</sup> 2 et 3) ou par la présence de clous (n<sup>os</sup> 2, 3 et 7). Les n<sup>os</sup> 1, 2 et 3 accusent la forme d'un coffre rectangulaire de 2,40 × 1 m de moyenne. Le n<sup>o</sup> 7 est nettement trapézoïdal : long de 1,90 m, il a une largeur de 85 cm au chevet et seulement de 60 cm aux pieds. Mises à part les tombes 8 et 9 qui n'ont pas livré de sépulture, la tombe 4 qui a été complètement dérangée et la tombe 6, sarcophage de schiste dont nous allons parler, seule la tombe 5 était démunie de cercueil; ce n'est pourtant pas la moins riche en mobilier.

##### 2. — *En dalles de schiste.*

Parmi les neuf tombes examinées seule la tombelle 6 recouvrait un sarcophage en dalles de schiste très judicieusement assemblées. Celui-ci ne fut pas sans impressionner le Dr Bozet qui le fouilla en « AP (avril?) 1850 ». Sa forme générale fut respectée mais il apparaît que le fouilleur prit une certaine liberté avec les quatre dalles qui constituaient le couvercle.

La dalle manquant sur l'extrémité Est de la tombe a été employée pour recevoir l'inscription et fut placée à l'intérieur contre le chevet. Une inversion a été faite dans l'ordre des pierres 2 et 3 (voir fig. 11). Vue de cette manière, la couverture retrouve son volume d'origine. Elle couvre parfaitement le sarcophage, avec un dépassement de  $\pm 4$  cm à chaque extrémité des petits côtés. C'est la marge normale observée pour le croisement ou l'épaulement des dalles sur champ qui constituent les parois.



Si nous insistons sur ces détails c'est que la « redécouverte » de la tombe 6, non détériorée dans sa construction, permet de donner la description d'une de ces sépultures formées de dalles de schiste. D'autres ont été découvertes précédemment dans la région sans qu'on se soit intéressé à leur mode de construction <sup>(32)</sup>. Celle-ci constitue un exemple, ou un type, dont on doit tenir compte.

### C. — Les corps.

Les tombes 1 et 2 n'ont conservé qu'une trace blanchâtre provenant des squelettes. Les os de ces derniers sont assez bien conservés dans les sépultures 5, 6 et 7. Le crâne du n° 3 était tourné vers le sud. Celui du n° 5 avait une pierre pour oreiller et un petit quartz rosé, placé près du temporel gauche, se trouvait à l'intérieur des traces du cercueil. Le crâne du n° 7 était fortement endommagé.

Les corps étaient étendus sur le dos, les jambes parallèles, les bras allongés le long du thorax avec les mains à l'extérieur du bassin.

L'orientation des corps est la même dans toutes les tombes : la tête est à l'ouest ou légèrement au sud-ouest.

### D. — Le mobilier.

En laissant de côté les fragments indéterminés de fer découverts dans la tombe 7, cinq sépultures (n°s 1 à 5) possédaient un mobilier funéraire.

La conservation des objets était assez bonne pour permettre leur restauration aux laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique. Cette remarque s'applique particulièrement aux parures en fer damasquiné ainsi qu'au scramasaxe et aux couteaux.

Une fibule d'argent et trois perles d'un collier, situées dans la tombe 4, marquaient l'existence d'une seule sépulture féminine sur six.

L'absence totale de vaisselle est à signaler; il faut noter cependant que la tombe 4 paraissait avoir été « bousculée » ou fouillée avant nous.

## 2. — CHRONOLOGIE DES TOMBES

Parmi les cinq sépultures à mobilier, quatre sont datées par leurs objets. La typologie de Böhner a servi de base de datation.

Les objets de la tombe 1 sont indatables.

---

<sup>(32)</sup> Dans un endroit appelé *Les Fiès*, territoire du G.-D. de Luxembourg, on a retrouvé de grandes pierres en ardoises du pays qui tenaient lieu de cercueil et aussi quelques objets dont le détail est resté inconnu (Notice de M. MASSONNET sur Limerlé, en 1877, dans E. TANDEL, *o. c.*, t. IV, p. 489).

Au lieu-dit *A Hausté*, situé à 1800 m au N.-E. de nos tombes, on a mis au jour en 1911 deux sépultures manifestement franques. Chaque tombe mesurait 2 m de long sur 0,70 m de large. Elles étaient constituées de grandes dalles en schiste du pays formant cercueils (P. LOMRY, *o. c.*, p. 380). — Comparer aussi avec les tombes préexistantes à la première église de Tenneville (J. MERTENS, *L'église Sainte-Gertrude de Tenneville*, dans *Ardenne et Famenne*, 1961, 1, pp. 2-38 = *Archaeologia Belgica*, n° 54). Mais dans cette nécropole les tombes étaient jointives et s'épaulaient l'une l'autre.

Les tombes 2, 3, 4 et 5 appartiennent à la période IV (entre les années 600 et 700).

Les quelques déchets métalliques, non identifiés, dans la tombe 7 la rendent indatable. La forme trapézoïdale du cercueil doit cependant être retenue. Elle s'apparente au sarcophage de la tombe 6 et paraît plus tardive que les « coffres » rectangulaires.

Les tombes 8 et 9 n'entrent pas en ligne de compte pour préciser la chronologie.

En résumé, les quelques tombes fouillées et datables appartiennent toutes au VII<sup>e</sup> siècle.

### 3. — CONSIDERATIONS SUR LA NECROPOLE

Avant la fouille de mars-avril 1963, la nécropole de Limerlé n'était connue que par des relations succinctes. Toutes laconiques que soient celles-ci, il faut cependant en tenir compte.

Dans sa brochure consacrée aux *Antiquités de la commune de Limerlé* le Dr Bozet reste muet sur les sépultures situées au lieu-dit *A Tomballes*. Cela paraît d'autant plus étonnant que nous avons la preuve matérielle de ses fouilles dans la tombe 6 au moins. Il se contente d'écrire que « la contrée dont Limerlé paraît être le centre est comme une vaste nécropole » et il exprime son intention de rédiger une autre étude consacrée « aux cendres de ceux qui vécurent dans l'Ardenne du nord avant la conquête de César <sup>(33)</sup> ».

On ne peut faire plus clairement allusion à l'existence de tombelles gauloises ou celtiques dans les environs. Les fouilles de M. Jacques Breuer avec le Dr Lomry (en 1928-1930) et celles du cercle *Segnia* d'Houffalize (en 1962-1963) l'ont démontré depuis. Mais le silence du Dr Bozet sur les tombes mérovingiennes laissent planer un doute et l'on peut se demander s'il ne s'est pas mépris sur l'âge de celles qu'il avait fouillées dans la parcelle où nous avons travaillé.

La relation, écrite en 1877 par M. Massonnet, instituteur à Limerlé, apporte une première précision. Deux tertres, sur une vingtaine existant alors, ont été fouillés par un habitant de Limerlé, « il y a eu environ trente ans », dit-il <sup>(34)</sup>.

« Dans un tertre des plus considérables il trouva au fond un squelette de grandes dimensions; à côté, gisait une épée longue de quatre pieds environ. Aucun vestige de pierres ni d'inscription. Autour du lit du mort une matière noirâtre était mêlée avec des débris de pots de terre. Dans un autre tertre, des plus petits, la même personne découvrit à un pied de la surface du sol, le fer d'une lance dans la douille duquel se trouvait encore engagé un reste de bois pourri. Il borna là ses recherches. La plupart des autres monticules sont parfaitement intacts <sup>(35)</sup> ».

<sup>(33)</sup> O. c., p. 24.

<sup>(34)</sup> Quatorze étaient encore repérables à notre arrivée en mars 1963.

<sup>(35)</sup> O. c. Cela nous reporte à la fouille du Dr Bozet.

Ce rapport de la fouille de deux tombes nous apporte des détails utiles à relever :

- La première tombe a livré : a) un squelette bien conservé;  
b) une épée longue de 4 pieds environ;  
c) des débris de pots en terre.
- La seconde a une profondeur d'enfouissement connue et atteste l'existence du fer d'une espèce de lance à douille dans laquelle subsistait du bois pourri.

L'absence de pierres dans « le tertre de grandes dimensions » indique qu'il ne s'agit pas de la tombe 6 mais d'une autre. Si « *la plupart* » des monticules sont parfaitement intacts, cela permet de supposer qu'il y en eut d'autres fouillés que les deux signalés par M. Massonnet.

L'identité du fouilleur n'est pas révélée; on peut se demander, vu certaines précisions et descriptions, s'il ne s'agit pas de l'instituteur lui-même. N'aurait-il pas suivi l'exemple du Dr Bozet?

Grâce à cette brève relation nous pouvons ajouter deux armes à la seule arme découverte lors de nos fouilles (le scramasaxe de la tombe 2). Les débris de pots en terre signalés peuvent laisser présumer que toutes les tombes de Limerlé ne sont pas dépourvues de vases en céramique.

Ce sont là des conclusions à ajouter aux nôtres.

Bien qu'elle ne concerne pas directement le lieu-dit *A tomballes*, l'étude du Dr Lomry est la référence principale sur laquelle M. H. Roosens s'est basé pour citer Limerlé dans son inventaire des cimetières mérovingiens en Belgique : « Dans tous les environs de Limerlé, écrit-il, les tombes franques abondent. Partout, *principalement du côté de Bellain*, l'on voit des tumuli fouillés qui tous ont donné des vestiges francs <sup>(36)</sup> ».

Cette localisation plus précise nous permet d'envisager un autre aspect du problème.

\*  
\*\*

*Bellain* (Besslingen) est une commune, du canton de Wiltz (G.-D. de Luxembourg), limitrophe du territoire de Limerlé. Elle comprend notamment deux sections : *Haut-Bellain* et *Bas-Bellain*. Cette dernière, apparemment la plus ancienne, était une paroisse qui possédait une église entière dédiée à saint Remy et à saint Michel. Le lieu porte encore aujourd'hui le nom de *Kirchen*. Il groupait autrefois neuf villages dont deux, situés dans le quartier wallon des anciens états, Limerlé et Steinbach, furent détachés de l'église-mère, par décision de l'évêque de Liège, en exécution des décrets du concile de Trente de 1585. C'est l'origine de la paroisse de Limerlé <sup>(37)</sup>. Ce démembrement est confirmé par le règlement d'une contestation daté du 3 octobre 1600 <sup>(38)</sup>.

<sup>(36)</sup> *O. c.*, p. 72.

<sup>(37)</sup> Cfr D. GUILLEAUME, *L'Archidiaconé d'Ardenne*, Liège, 1913, p. 298.

<sup>(38)</sup> Notes rassemblées par le R. P. N. Kayser, à qui nous exprimons nos remerciements.

C'est à tort qu'Ortélius prit *Belsonancum*, connu par un texte de Grégoire de Tours, pour l'« *oppidum Bastonacum* » (Bastogne)<sup>(39)</sup>. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le P. Alexandre Wiltheim l'identifiait avec Bas-Bellain<sup>(40)</sup>.

Depuis lors, les historiens les plus qualifiés ont confirmé cette opinion. Tous s'en réfèrent à la célèbre *Histoire des Francs*, première source qui cite et situe le lieu.

C'est en effet à « *Belsonancum villam, quae in medio Ardoennensis silvae sita est* » que se trouvait le roi Childebart II (570-596), avec sa mère Brunehaut et les grands de la cour, lorsque fut évoquée devant lui la cause de Gontran Boson, dont les fils avaient violé une sépulture à la cathédrale de Metz pour s'emparer des richesses qu'elle contenait<sup>(41)</sup>.

Il ressort du texte que cet événement eut lieu durant le concile de Macon (il s'agit du concile qui s'est tenu en 585). La preuve nous est donc donnée, par Grégoire de Tours, de la présence d'une population mérovingienne dans la région de Bellain-Limerlé, dans le dernier quart du VI<sup>e</sup> siècle.

En se basant sur cette relation comme sur des citations postérieures et en tenant compte aussi des documents archéologiques « francs » disséminés dans les territoires proches de Bas-Bellain, le professeur E. Ewig cite cet endroit parmi les villas royales qu'il date des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles<sup>(42)</sup>.

Il est rare de trouver un texte qui étaye d'une manière aussi précieuse la chronologie de tombes mérovingiennes que seules des études archéologiques peuvent permettre. A notre connaissance le cas de Limerlé est exceptionnel chez nous.

Bien sûr, le sol n'a pas livré tous les témoignages qu'il renferme et des investigations devraient être poursuivies en différents endroits, particulièrement à la frontière belgo-luxembourgeoise dans les environs de Bellain, le long de la crête ardennaise en direction de Bastogne et de Neufchâteau et même au-delà, vers la moyenne Semois et jusqu'à la Meuse. Les Tombois inexplorés n'y manquent pas. On verrait alors si les résultats confirmeraient ou infirmeraient l'opinion exprimée par le professeur E. Ewig : « *La route (romaine) Reims-Cologne était l'artère principale des Ardennes franques*<sup>(43)</sup> ».

François BOURGEOIS.

(Annexe et planches, pages suivantes.)

<sup>(39)</sup> Cfr J. P. MIGNÉ, *Patrologia latina*, t. 71, col. 595, note 6, Paris, 1699; col. 393-394 dans réédition de 1849.

<sup>(40)</sup> *Luciliburgensia Romana* (vers 1630-1680).

<sup>(41)</sup> MGH, *Scriptores rerum merovingicarum*, t. I, pars I : *Historia Francorum*, VIII, 21 (par ARNDT), Hanovre, 1884, pp. 325 et 339 = ss. rec. I, 387 (ad 585). — Nous exprimons nos vifs remerciements au R. P. Doutreloux, S. J., de la maison de Lyon, à qui nous sommes redevable de pouvoir préciser l'année du séjour de Childebart à Bellain (585).

<sup>(42)</sup> E. EWIG, *Les Ardennes au Haut-moyen-âge*, dans les *Actes du colloque des historiens aux journées du Groupement européen des Ardennes et de l'Eifel tenues à Bouillon (13-14 septembre 1958)*. Les Cahiers de l'Académie luxembourgeoise, n<sup>o</sup> 11<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 2, NAMUR, 1963, pp. 32-37 = *Anciens Pays et Assemblées d'Etat*, vol. 28 (1963), pp. 1-38.

<sup>(43)</sup> *Ibid.*, p. 36. — A noter l'existence de cimetières mérovingiens à Cetturu (Tavigny), Amberloup, Tenneville, deux à Villers-devant-Orval, proches du relai de Chameleux (Cfr H. ROOSENS, o. c., passim).

ANNEXE

Ces notes fournies par M<sup>lle</sup> B. Trenteseau sont extraites d'une étude sur les plaques-boucles et autres objets damasquinés de l'époque mérovingienne en Belgique, en voie de publication.

**A. — Plaque-boucle** (Fig. 6<sup>bis</sup>, n° 2, et Planche I, n° 2).

*Provenance* : Limerlé, T. 2.

*Description et technique* : Plaque de fer allongée à côtés longs ondulant régulièrement (défaut de restauration). Elle est incrustée de laiton et plaquée de fils d'argent sur points (IV<sup>e</sup> technique)<sup>(44)</sup>. Rivets non conservés. Décor : torsade centrale à éléments animaliers fort corrodée, bordée de têtes marginales inhabituelles comme on les retrouve sur des plaques-boucles de Namèche. Le rivet extérieur était entouré de points, tandis que l'ardillon est entouré sur la plaque d'une frise hachurée. Ardillon, constitué par une tige arquée sans écusson. Anneau ovalaire, dont le décor n'est pas conservé.

**B. — Plaque-boucle** (Fig. 7<sup>bis</sup>, n° 2, et Planche II).

*Provenance* : Limerlé, T. 3.

*Description et technique* : Plaque de fer allongée à côtés longs mouvementés. Elle est incrustée de laiton et plaquée de fils d'argent sur points (V<sup>e</sup> technique). Rivets non conservés.

Du décor animalier, qui couvre toute la plaque, ne subsiste qu'une torsade, partiellement hachurée et entrecroisée d'éléments animaliers inhabituels (des espèces de griffes). Le rivet extérieur était entouré de points d'argent et de laiton, tandis que des griffes schématisées s'inscrivent de chaque côté de l'ardillon. Ardillon scutiforme, dont le décor a presque entièrement disparu. Large anneau ovale, presque rond, à tranche incrustée de hachures transversales, couronnées d'un zigzag.

Note : décor peu courant, unique en Belgique.

**C. — Contre-plaque** (Fig. 7<sup>bis</sup>, n° 3, et Planche I, n° 1).

*Provenance* : Limerlé, T. 3.

*Description et technique* : Plaque de fer très allongée et fragmentaire. Elle est incrustée de laiton et plaquée d'argent (III<sup>e</sup> technique)<sup>(45)</sup>. Rivets disparus. Le décor consiste en des torsades hachurées qui s'entrecroisent.

*Matériel de comparaison* : WERNER J., *Das Alamannische Gräberfeld von Bülach*, 1953, Pl. XXXI, 2. Illnau (Kt. Zürich), t. 7.

Note : La plaque-boucle et la contre-plaque forment seulement un ensemble fonctionnel, leur décor et leur technique sont différents; ils ont été rassemblés « au hasard » pour constituer une fermeture complète (H. ROOSENS).

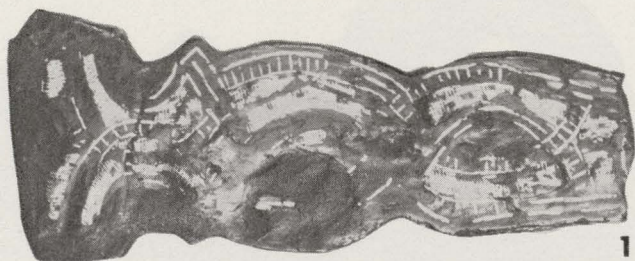
**D. — Ferret** (Fig. 8<sup>bis</sup>, n° 6).

*Provenance* : Limerlé, T. 5.

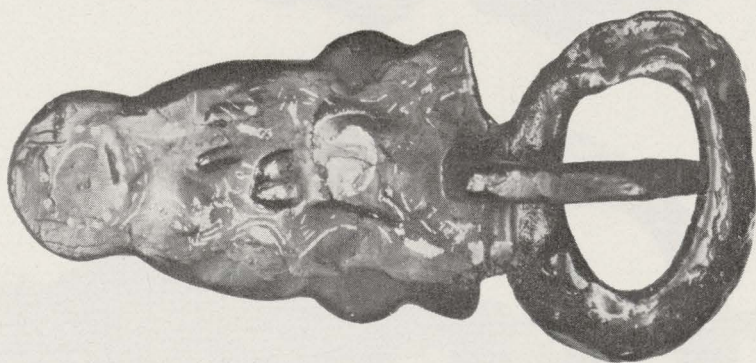
*Description et technique* : Plaque de fer incrustée de laiton. Rivets non conservés. Du décor ne subsiste que quelques stries, des fragments de hachures et un cercle à l'endroit où habituellement sont fixés les rivets.

(44) B. TRENTESEAU, *Les techniques de la damasquinure mérovingienne*, dans *Helinium*, V, 1965, 1, p. 40.

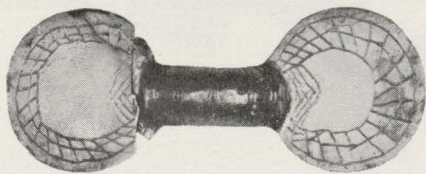
(45) *Ibid.*, p. 35.



1



2



3

PLANCHE I. — N° 1 : contre-plaque en fer avec damasquinures de laiton et d'argent de la tombe 3. — N° 2 : plaque-boucle de même matière de la tombe 2. — N° 3 : fibule ansée en argent de la tombe 4 (Ech. : 1/1).

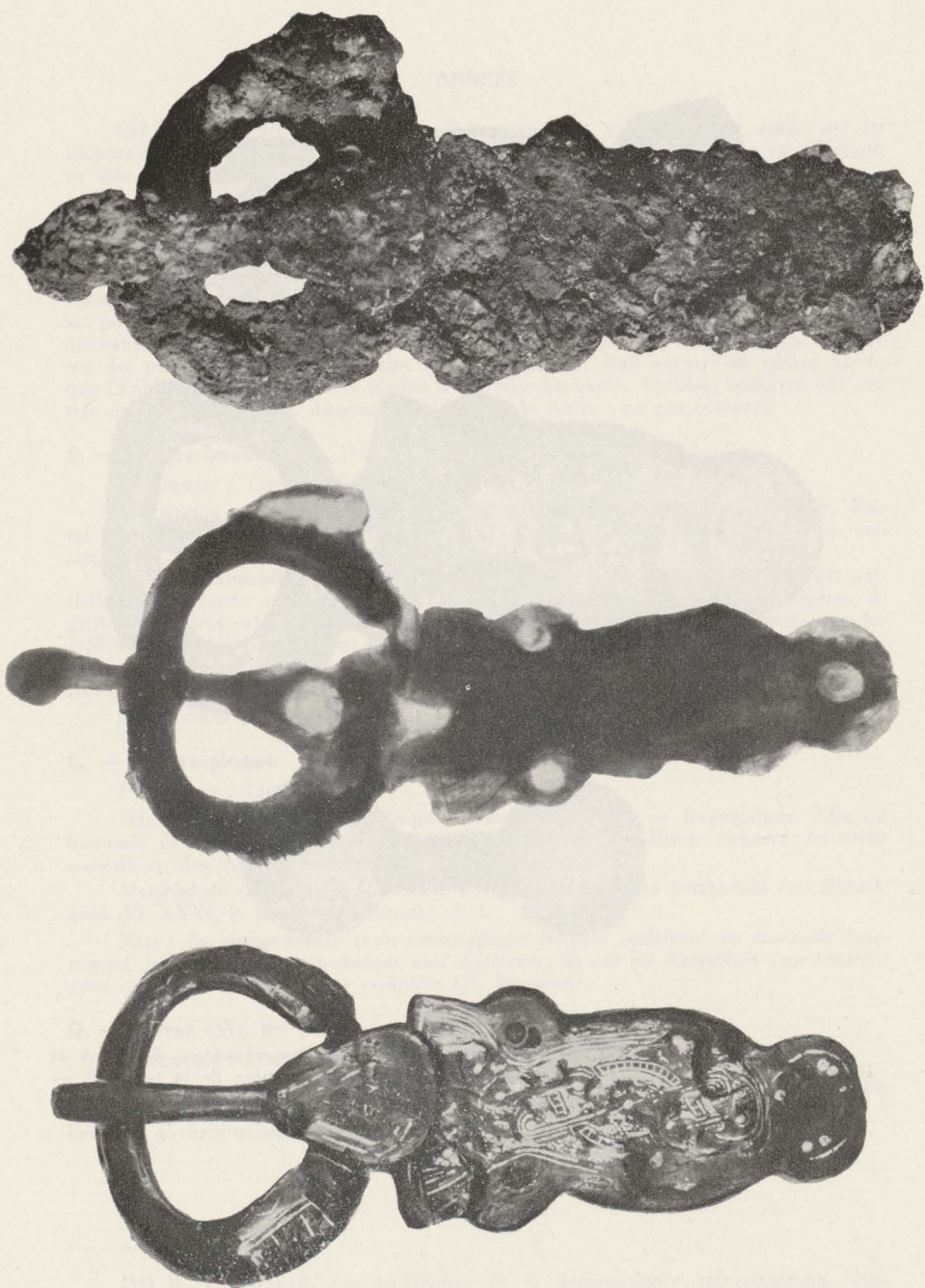


PLANCHE II. — Plaque-boucle en fer, ornée de damasquines de laiton et d'argent formant des entrelacs, de la tombe 3. En haut, état au moment de la découverte. Au centre, radiographie avant le traitement. En bas, état après restauration (*Institut national du Patrimoine artistique*).